

## Conseil municipal du 8 avril 2022

**Présents :**

Mmes, BOUVERET Edith, STIEVENARD Muriel,

MM, BILLARDEY Jean-Philippe, BRUN Philippe, CATY Claude, DUMONT Thierry, FARQUE Cyrille, GABBI Jean-Marc, STEFANI Fernand

Absentes excusées : BOUILLON Nadiège (pouvoir à STEFANI Fernand), RAYNAUD Mary

Secrétaire : BOUVERET Edith

La séance est ouverte à 18h30 heures sous la présidence de M. Fernand STEFANI

**Retrait  
délibération**

Par courrier en date du 11 mars 2022 la Préfecture de la Haute-Saône nous informe que notre délibération n° 2022 03 01 prise le 4 mars 2022 concernant la demande d'un prêt relais de 193 000 € sur 3 ans et d'un prêt de 65 000 € sur 25 ans est illégale car elle a été prise avant le vote du budget primitif.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retirer cette délibération.

**Vote des taux  
d'imposition**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend la décision, par une voix contre et neuf voix pour, d'augmenter le taux de référence de l'imposition des taxes foncières communale de 1 %.

	Taux de référence 2021	Taux de référence 2022 - voté
Taxe foncière sur le bâti	30,05%	30,35%
Taxe foncière sur le non bâti	26,85%	27,11%

**Comptes de  
gestion et  
comptes  
administratif  
s  
2021**

Les comptes de gestion délivrés et certifiés par la trésorerie doivent correspondre avec les résultats du compte administratif de nos budgets, ce qui est le cas.

**Budget commune**

	Recettes	Dépenses	Résultat 2021	Résultats de clôture avec reports 2020
Fonctionnement	327 521,75 €	194 811,78 €	132 709,97 €	190 299,07 €
Investissement	83 022,18 €	123 993,11 €	-40 970,93 €	-101 394,98 €
			CUMUL	88 904,09 €

**Budget eau**

	Recettes	Dépenses	Résultat 2021	Résultats de clôture avec reports 2020
Fonctionnement	39 568,04 €	33 783,76 €	5 784,28 €	6 921,63 €
Investissement	3 959,00 €	798,00 €	3 161,00 €	35 611,98 €
			CUMUL	42 533,61 €

**Budget assainissement**

	Recettes	Dépenses	Résultat 2021	Résultats de clôture avec reports 2020
Fonctionnement	51 346,61 €	49 647,60 €	1 699,01 €	4 051,06 €
Investissement	41 068,69 €	43 916,08 €	-2 847,39 €	-12 518,08 €
			CUMUL	-8 467,02 €

Les comptes de gestion et les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

<p><b>Affectation des résultats</b></p>	<p>Le conseil municipal approuve les résultats de clôture de l'exercice 2021 et les affecte à l'exercice 2022.</p>																											
<p><b>Vote des budgets primitifs 2022</b></p>	<p><b>Budget commune</b></p> <table border="1" data-bbox="448 353 1433 501"> <thead> <tr> <th></th> <th>Recettes</th> <th>dépenses</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>399 947,59 €</td> <td>399 947,59 €</td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td>275 889,61 €</td> <td>275 889,61 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Budget assainissement</b></p> <table border="1" data-bbox="448 600 1433 748"> <thead> <tr> <th></th> <th>Recettes</th> <th>dépenses</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>78 758,70 €</td> <td>78 758,70 €</td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td>58 382,67 €</td> <td>58 382,67 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Budget eau</b></p> <table border="1" data-bbox="448 846 1433 994"> <thead> <tr> <th></th> <th>Recettes</th> <th>dépenses</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td>43 643,45 €</td> <td>43 643,45 €</td> </tr> <tr> <td>Investissement</td> <td>297 570,98 €</td> <td>280 647,99 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le budget principal et les deux budgets annexes sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.</p>		Recettes	dépenses	Fonctionnement	399 947,59 €	399 947,59 €	Investissement	275 889,61 €	275 889,61 €		Recettes	dépenses	Fonctionnement	78 758,70 €	78 758,70 €	Investissement	58 382,67 €	58 382,67 €		Recettes	dépenses	Fonctionnement	43 643,45 €	43 643,45 €	Investissement	297 570,98 €	280 647,99 €
	Recettes	dépenses																										
Fonctionnement	399 947,59 €	399 947,59 €																										
Investissement	275 889,61 €	275 889,61 €																										
	Recettes	dépenses																										
Fonctionnement	78 758,70 €	78 758,70 €																										
Investissement	58 382,67 €	58 382,67 €																										
	Recettes	dépenses																										
Fonctionnement	43 643,45 €	43 643,45 €																										
Investissement	297 570,98 €	280 647,99 €																										
<p><b>Financement des travaux du réseau d'eau</b></p>	<p>Après avoir retiré la délibération n° 2022 03 01 en date du 4 mars 2022 et après avoir voté le budget 2022, le conseil municipal décide à l'unanimité de contracter deux emprunts auprès de la Banque Populaire à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un prêt de 65 000 € sur 25 ans à taux fixe de 0,89% avec une annuité de remboursement de 2890,17 avec des frais de dossier de 50 euros</li> <li>- un prêt relais de 193 000 € sur 3 ans à 0,41 % remboursable au fil des subventions reçues, avec des frais de dossier de 100 euros</li> </ul>																											
<p><b>Subventions 2022</b></p>	<p>Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les subventions accordée l'année précédente.</p> <table border="1" data-bbox="427 1594 1267 1839"> <thead> <tr> <th colspan="2">Communales</th> <th colspan="2">Extérieures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AST</td> <td>800 €</td> <td>ADAPEI</td> <td>150 €</td> </tr> <tr> <td>Théâtre</td> <td>300 €</td> <td>Ligue contre le Cancer</td> <td>150 €</td> </tr> <tr> <td>Club des Aînés</td> <td>250 €</td> <td>Croix Rouge</td> <td>90 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>UNAFAM *</td> <td>80 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Amicale des donateurs de Sang SCEY/SAONE</td> <td>100 €</td> </tr> </tbody> </table>	Communales		Extérieures		AST	800 €	ADAPEI	150 €	Théâtre	300 €	Ligue contre le Cancer	150 €	Club des Aînés	250 €	Croix Rouge	90 €			UNAFAM *	80 €			Amicale des donateurs de Sang SCEY/SAONE	100 €			
Communales		Extérieures																										
AST	800 €	ADAPEI	150 €																									
Théâtre	300 €	Ligue contre le Cancer	150 €																									
Club des Aînés	250 €	Croix Rouge	90 €																									
		UNAFAM *	80 €																									
		Amicale des donateurs de Sang SCEY/SAONE	100 €																									
<p><b>Mises en non-valeur</b></p>	<p>La trésorerie nous demande de mettre en non-valeur, des factures de camping non payées en 2019 par des gens du voyage, pour un montant total de 554,30 €. Le recouvrement étant impossible, le conseil municipal décide d'accéder à la requête de la Trésorerie.</p>																											

<b>Achat d'un véhicule pour l'employé communal</b>	<p>Notre employé communal qui part à la retraite le 1er juillet 2022 a décidé de vendre son Renault Kangoo.</p> <p>Après en avoir délivré le conseil municipal décide d'acquérir ce véhicule pour le futur employé communal pour la somme de 3600 euros.</p>
<b>Commission locale d'évaluation des charges transférées</b>	<p>Chaque communauté de communes possède une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui est chargée d'évaluer les charges transférées et de fixer le montant de l'attribution de compensation, qui est reversée par les communes.</p> <p>C'est cette commission qui évalue notamment les frais de scolarité de nos enfants, que nous reversons à la Comcom (26 124 € pour 2021)</p> <p>La commission est composée d'un représentant par commune que chaque conseil municipal doit désigner. Cette commission a été créée à la C3 en 2016 et doit être renouveler.</p> <p>DUMONT Thierry est désigné pour faire partie de cette commission.</p>

La séance est levée à 20 heures 10

Le Maire

*Fernand STEFANI*